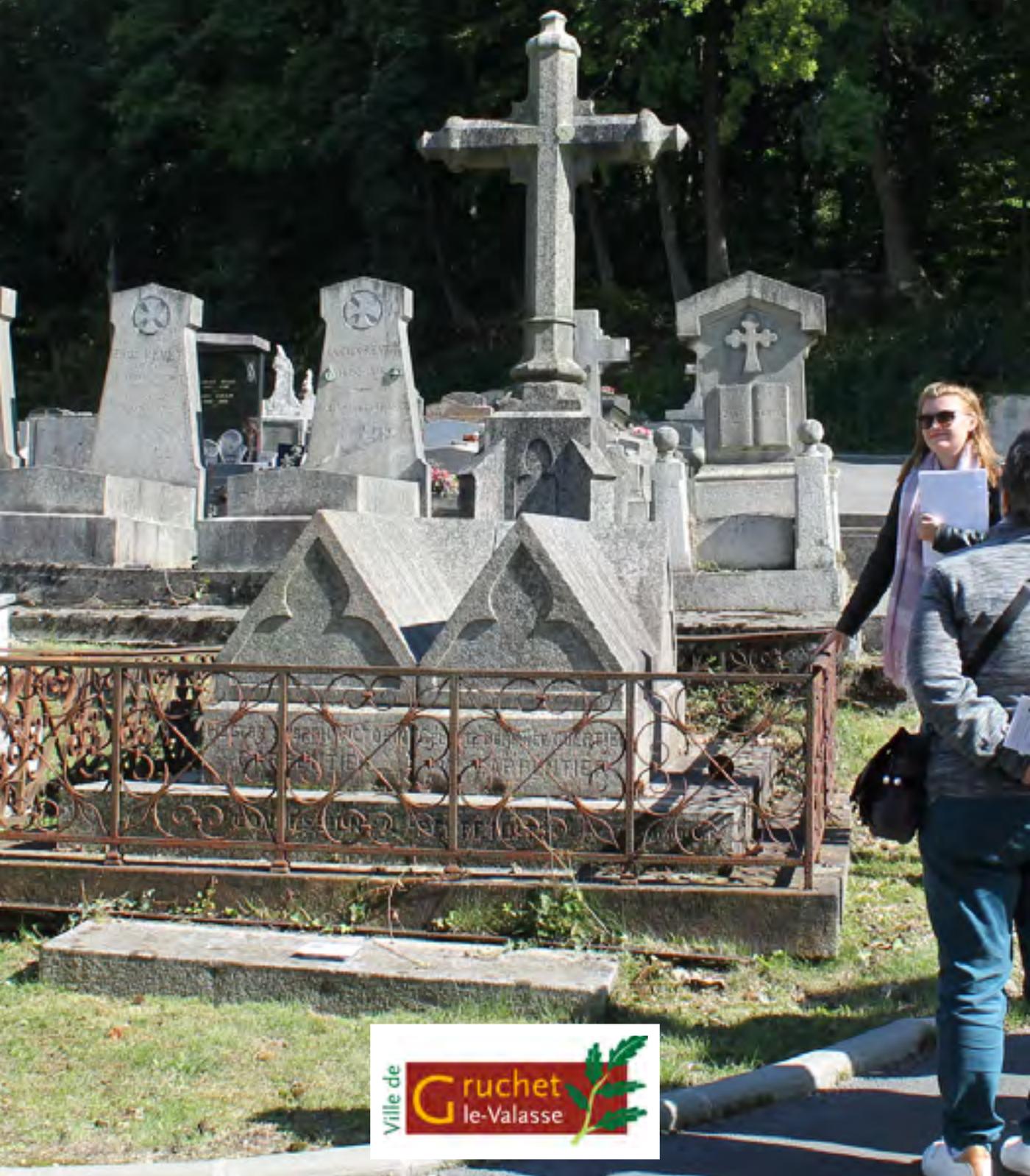


# *BULLETIN MUNICIPAL 2023*

*Numéro 1*

## La Balade des tombes remarquables



**HEUREUSE ANNÉE 2023  
À VOUS ET VOS PROCHES !**

## **MALANDAIN**

**Entreprise artisanale  
d'électricité générale**

**Dépannage 7 jours/7**  
Tous travaux électriques  
neufs ou de rénovation

**02 35 31 28 99**

**06 30 29 41 54**

**[electricite-malandain.fr](http://electricite-malandain.fr)  
[malandain.elec@orange.fr](mailto:malandain.elec@orange.fr)**

**1, rue Bourdin  
76210 Gruchet-le-Valasse**

**EQUIPSPORT**  
[equipsport-normandie.fr](http://equipsport-normandie.fr)

Le partenaire  
de votre club

Equipements sportifs

Clubs

Associations

Collectivités

Entreprises

Communication par l'objet/Textiles entreprises/Marquage/Broderie

Espace Batic - 76170 Lillebonne - Tél. : 02 35 38 94 54



Chères Gruchetaïnes, chers Gruchetaïns,

Notre commune entre de plain pied dans la sobriété énergétique.

Comme toutes les communes de France, mais aussi comme tous ses habitants, les économies d'énergie sont de mise en ce début d'année 2023.

Nous sommes en crise et il se passera un certain temps avant que les tarifs de l'énergie ne se stabilisent.

Fort heureusement, Gruchet-le-Valasse avait anticipé la nécessaire transition écologique que connaît notre monde et les travaux programmés, avant même la crise qui nous frappe, ont pu être rapidement réalisés et portent déjà leurs fruits sur le budget communal.

Nous avons et allons consacrer une part importante du budget en faveur de travaux destinés à diminuer nos dépenses énergétiques, changement des fenêtres de la mairie, travaux au manoir, changements de chaudières à la mairie, à l'école maternelle et à la salle Claude Laplace. Étude énergétique avant travaux sur cette même salle, etc....

Nous avons su être réactifs et profiter des opportunités offertes par l'État dans le cadre du plan de relance pour faire largement subventionner tous ces travaux.

Je dois d'ailleurs remercier les services de la mairie ainsi que mes collègues élus qui ont tous travaillé dans le même sens pour obtenir ces subventions.

Mais à l'heure de ce début d'année, je pense aux familles gruchetaïnes touchées fortement par la hausse des prix de l'énergie. Si vous êtes en difficulté n'hésitez pas à contacter notre CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), nous avons mis en place des possibilités d'aides d'urgence, pour les plus démunis d'entre nous. Chaque rendez-vous se faisant bien sûr dans la plus grande confidentialité.

Solidarité et économies d'énergie seront les termes qui marqueront nos décisions budgétaires en cette année 2023.

Mais je ne saurais pas terminer cet éditorial de début d'année sans vous souhaiter à toutes et tous, la meilleure année 2023 possible, à vous-mêmes, votre famille et tous ceux qui vous sont chers.

Bonne année à tous,

Didier Peralta,  
Maire de Gruchet-le-Valasse

## PUBLICATION

Ce bulletin a été mis en place par la Municipalité de Gruchet-le-Valasse. Il a été entièrement réalisé et mis en page par Marie-Laure FOUBERT, chargée de communication, sous la bienveillance de Marjorie HALASA, adjointe au maire en charge de la communication.

**N°ISSN** : 2804-1607

**Crédits photos** : Mairie de Gruchet-le-Valasse, associations communales, pixabay.com

**Impression** : Imprimerie AUTRECOM, Saint Jean de la Neuville - 1 500 exemplaires

**Distribution** : Manuelle, en boîte aux lettres par les élus.

## NOUS CONTACTER

✉ Mairie - Rue du Docteur Gernez  
76210 GRUCHET-LE-VALASSE

☎ 02.35.39.69.30

✉ [mairie@gruchet.fr](mailto:mairie@gruchet.fr)

🌐 [www.gruchet-le-valasse.fr](http://www.gruchet-le-valasse.fr)

🕒 Ouvert du lundi au vendredi,  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30,  
Fermeture à 18h30 le mardi,  
Fermeture à 17h00 le vendredi.

# ÇA S'EST PASSÉ À GRUCHET

## RÉUNION DE TRAVAIL POUR LE COMITÉ PARTICIPATIF INTERGÉNÉRATIONNEL (CPI)

Les membres du CPI se sont réunis le 16 novembre dernier pour évoquer la sécurité routière et comment faire réduire la vitesse dans la commune.

Faire installer des feux « intelligents » ? Imposer une vitesse maximale de 30 km/heure pour toutes les rues ?

Plusieurs points considérés comme dangereux ont été discutés comme le premier carrefour à l'entrée de la ville entre la zone commerciale (Picard, Kiabi...) et Intersport, le petit rond point à l'intersection des rues du Pilori et des Seaux (en allant sur la D6015) et le carrefour au niveau du barbier/coiffeur.

Les réflexions sont en cours.



## GRUCHET EN 2030 : RÉUNION PUBLIQUE

Afin d'imaginer Gruchet-le-Valasse en 2030, une réunion publique a eu lieu le 27 juin dernier pour présenter les grands projets qui vont faire évoluer notre commune au niveau du « quartier mairie-écoles » et des friches SLIC et OMYACOLOR qui devraient devenir des zones d'habitation alliant confort de vie et biodiversité mais aussi une nouvelle école maternelle avec cour de récréation commune avec celle de l'école élémentaire.

Les présentations ont amené des débats riches qui vont guider les élus dans la réalisation des projets.

Retrouvez toutes les informations et les croquis sur [www.gruchet-le-valasse.fr](http://www.gruchet-le-valasse.fr) rubrique Gruchet, Vie municipale.



## JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Début septembre s'est déroulée la *Journée des associations*, organisée par la Municipalité et les associations gruchetaines, en extérieur, sur le stade Pierre de Coubertin et uniquement l'après-midi pour cette 2<sup>ème</sup> édition.

Une quinzaine d'associations étaient présentes afin de présenter leurs activités. Il y a également eu des démonstrations de judo, la présence de quelques animaux et une structure gonflable.

Nos associations étant toutes très bien pourvues en nombre d'adhérents, cette manifestation aura désormais lieu tous les 2 ans.



# ÇA S'EST PASSÉ À GRUCHET

## LES GAGNANTS DU CONCOURS PHOTOS

Dans le cadre du Festival de la Culture organisé en mai dernier par la Municipalité, un concours photos ouvert à tous les amateurs avait lieu du 1<sup>er</sup> mars au 18 avril sur deux thèmes : *Gruchet-le-Valasse en Noir et Blanc* et *le Printemps à Gruchet-le-Valasse*. Le jury, composé de 7 personnes, a dû départager les 64 photos reçues selon les critères suivants : respect du thème, originalité, qualité de l'image et coup de cœur.

Merci à tous d'avoir participé. Les 6 photos récompensées ci-après sont magnifiques certes mais toutes les autres avaient aussi une sensibilité particulière et le mérite de participer à un concours.

Le Festival de la Culture aura lieu tous les deux ans et permettra de lancer un nouveau concours photos.



### Thème *Gruchet-le-Valasse en Noir et Blanc*

1<sup>er</sup> prix :  
JM DUMOUCHEL : Abbaye

2<sup>ème</sup> prix :  
L. GREVEREND : La lumière de Dieu

3<sup>ème</sup> prix :  
A. BARDEL : Lumière divine



### Thème *Le Printemps à Gruchet-le-Valasse*

1<sup>er</sup> prix : MJ BRENNETOT :  
Devant les barreaux

2<sup>ème</sup> prix :  
J.PINSON : La Fernague en goutte

3<sup>ème</sup> prix :  
G. VERLIN

## LES 100 ANS DE NOTRE DOYENNE : MME MANOURY



Le maire, Didier PERALTA et la conseillère municipale en charge des seniors, Denise CHEVALLIER, sont allés souhaiter un bel anniversaire à Mme Yvette MANOURY qui a pris 100 ans en septembre dernier et qui est devenue notre doyenne cette année.

De l'humour, une mémoire intacte et même si « *son corps se dégingle* » comme elle aime le dire, sa belle énergie fait d'elle une doyenne gruchetaine exemplaire.

Quelques présents lui ont été offerts mais ce qu'elle préfère c'est recevoir des personnes et passer un bon moment en leur compagnie.

# ÇA S'EST PASSÉ À GRUCHET

## ACCUEIL DES NOUVEAUX GRUCHETAINS



La Municipalité a décidé d'accueillir les nouveaux Gruchetains lors d'une réception leur permettant de découvrir les services municipaux, les élus locaux, les équipements publics, les structures et infrastructures principales ainsi que les informations pratiques de la vie quotidienne (collecte des déchets, transports...).

Après une présentation vidéo en mairie, les nouveaux Gruchetains étaient invités à prendre place dans des mini-bus pour faire un tour de ville à l'issue duquel un pot d'accueil était servi au Manoir.

Pour cette session de septembre 2022, les Gruchetains s'étant installés après 2019 devaient s'inscrire via un coupon dans le bulletin municipal. Cette opération sera renouvelée en 2023.

## INAUGURATION DE LA BALADE DES TOMBES REMARQUABLES

C'est à l'occasion des Journées du Patrimoine des 17 et 18 septembre derniers que la *Balade des tombes remarquables* a été inaugurée.

Ce circuit se situe principalement dans le cimetière communal et met en avant 13 tombes/chapelles funéraires considérées remarquables de par leur architecture et/ou parce qu'elles abritent des personnalités ayant marqué l'histoire de Gruchet-le-Valasse comme les familles Desgenétais, Levaltier, Vasse, Gernez...

La Balade s'étend au cimetière protestant privé (au delà de la rue des Celtes) jusqu'aux tombes de Pierre Meurice, peintre reconnu, et de sa veuve, enterrés dans leur ancien jardin privé dans la rue éponyme.

Cette balade a été tracée par Anaïs SANSON, agent municipal du service communication dont la fonction principale est de développer l'histoire et le patrimoine de la commune, avec l'aimable participation d'Alain AVENEL, Historien.

Plus de 50 personnes se sont laissées porter par les commentaires d'Anaïs, adaptés à tous les publics, lors des deux rendez-vous proposés librement et gratuitement durant le week-end.

Vous pouvez parcourir seul(e) ce circuit à l'aide d'un livret explicatif que nous vous prêtons à l'accueil de la mairie.

Des QR codes sont apposés auprès de chacune des tombes afin de vous permettre de les scanner via votre smartphone et d'accéder à des fiches historiques très détaillées.



# ÇA S'EST PASSÉ À GRUCHET

## INAUGURATION DU TERRAIN DE FOOTBALL « JEAN DEPERROIS »



Jean DEPERROIS, 97 ans, est à l'origine de la création du Football Club de Gruchet en 1942 et en a été le secrétaire pendant 66 ans. Il est également titulaire de la médaille d'or de la Fédération Française de Football.

La Municipalité a donc souhaité le mettre à l'honneur en baptisant le terrain principal du complexe Pierre de COUBERTIN, «Terrain Jean DEPERROIS»..

L'inauguration a eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2022, dans l'émotion, aux côtés de Didier PERALTA, Maire, de Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Députée de la Seine-Maritime, de Joël MALANDIN Président du FCG Football et de la famille de M. DEPERROIS.

## REMISE DE RÉCOMPENSES AUX LAURÉATS DU CONCOURS DES PLUS BEAUX JARDINS

Le concours annuel des jardins fleuris avait perduré jusqu'en 2015. Les concurrents étaient toujours les mêmes et il n'y avait plus de surprises quant aux résultats des podiums. La Municipalité avait donc proposé, en guise de remplacement, le « jeu de l'été » décliné en balade de photos énigmes, mots fléchés...

L'été 2022 a vu le retour de ce concours devenu celui des plus beaux jardins, toujours décliné en 4 catégories : jardins fleuris, jardins paysagers, jardins potagers et balcons-façades.

14 jardiniers gruchetains s'étaient inscrits pour cette reprise. Le jury, composé de 7 personnes, a eu plaisir à parcourir les jardins début juillet. Les concurrents étaient notés sur les critères *propreté* et *harmonie visuelle* (variété des essences, relief, coloris...) sachant qu'une case « coup de cœur » permettait de départager certains participants ex-aequo.

Félicitations à tous les participants et plus particulièrement aux lauréats de chaque catégorie :

Jardins Fleuris : Mme Marie-France COLOMBEL

Jardins Potagers : M. Patrick LERICHE

Jardins Paysagers : M. et Mme Nathalie CONARD

Balcons et Façades : Mme Madeleine OURSEL

**LE COUPON D'INSCRIPTION POUR PARTICIPER AU CONCOURS 2023 SE SITUE PAGE 10.**



# ÇA S'EST PASSÉ À GRUCHET

## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Les dépôts de gerbes de fleurs, hommages et minutes de silence se sont tenus au carré militaire du cimetière puis au Monument aux morts comme traditionnellement lors des commémorations.

Une très belle cérémonie agrémentée d'une lecture de lettre d'un poilu à sa femme, faite par des élèves de la classe de Mme Dubos pour un moment émouvant partagé avec la nombreuse assemblée présente.

La météo clémente le permettant, les musiciens de l'Orchestre du Valasse ont pu entonner plusieurs morceaux musicaux pour le plus grand plaisir de tous.

Avant de tous se retrouver autour du vin d'honneur, Anaïs SANSON, agent municipal en charge de l'Histoire et du Patrimoine, a présenté le portrait de 3 soldats Gruchetains morts sur le front lors de la première guerre mondiale.



## SOIRÉE HARENGS ET BEAUJOLAIS NOUVEAU

Comme chaque troisième vendredi du mois de novembre, la Municipalité organise son traditionnel repas permettant de déguster des harengs grillés en buvant du Beaujolais Nouveau.

220 personnes étaient attablées et 95 kilos de harengs ont été grillés.

Cette soirée ayant toujours beaucoup de succès et les places se vendant très rapidement, les réservations ont été prioritaires aux Gruchetains durant 15 jours avant d'ouvrir aux « extérieurs ».

Merci aux bénévoles de leur présence avant (cuisson, mise en place de la salle, préparation en cuisine...) et pendant le repas.



# ÇA S'EST PASSÉ À GRUCHET

## FORMATION « INCENDIE » POUR LE PERSONNEL TECHNIQUE



Fin novembre, une formation du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) était organisée à Gruchet-le-Valasse réunissant des agents communaux et frontaliers de la commune.

Sur les thèmes de l'incendie, les objectifs de cette formation étaient :

- Acquérir les réflexes en cas d'incendie,
- Savoir utiliser un extincteur (avec manipulation réelle),
- Connaître les risques d'incendie et les principes d'évacuation,
- Savoir détecter l'alerte et sa mise en œuvre.

Ce sont nos agents techniques qui travaillent au sein des locaux accueillant du public qui étaient concernés par ce module de formation.

## REPAS DE NOËL ET DISTRIBUTION DES COLIS GASTRONOMIQUES



728 Gruchetains sont âgés de 65 ans et plus sur les 3 011 personnes que compte Gruchet-le-Valasse.

Chaque année, le CCAS leur propose, au choix, un colis gastronomique ou un repas de Noël via un coupon d'inscription dans le bulletin municipal.

162 ont préféré assister au repas organisé le 25 novembre dernier, concocté par le restaurant Le Saint Thomas et le Traiteur Chedru (Lillebonne).

Merci aux 20 bénévoles (photo ci-contre) qui ont œuvré pour le service en journée et aux ateliers de décoration nécessaires, tout le mois de novembre, afin de proposer des tables aux couleurs de Noël.

389 autres Gruchetains s'étaient inscrits pour recevoir le colis gastronomique de Noël.

La distribution a eu lieu les 8 et 9 décembre derniers à la salle Pierre Meurice (anciennement salle Saint Vincent de Paul).

Auparavant, les locataires de la résidence Guy de Maupassant ont été livrés chez eux de leur colis par une partie de l'équipe du CCAS.

Vous trouverez, en dernière page de ce bulletin municipal, l'inscription au Goûter de Printemps qui aura lieu le 14 avril.



# INFORMATIONS DIVERSES

## LUTTE CONTRE LES ESCROQUERIES

Nous recevons tous les jours des appels, messages ou visites de vendeurs en tout genre ou de personnes qui s'assimilent à des sociétés, des institutions...

Et parfois, cela semble tellement probable que l'on peut donner des informations confidentielles sans se douter que, malheureusement, elles seront utilisées pour nous escroquer.

Parce que nous recevons en mairie de nombreux signalements, Gruchet-le-Valasse a participé au forum de la lutte contre les escroqueries qui s'est tenu le 8 novembre dernier afin d'aiguiller les victimes d'escroquerie.

Juristes, capitaine de police, lieutenant de gendarmerie, agents de police municipale étaient présents pour informer et sensibiliser tous les publics à ce fléau.

N'hésitez pas à contacter le

**Numéro info escroquerie**  
**0 805 805 817**

**L'ESCROQUERIE**  
LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS ET LES PEINES

**LA DÉFINITION JURIDIQUE DE L'ESCROQUERIE**  
Il s'agit du fait de tromper une personne physique ou morale, afin que celle-ci consent de l'argent ou un bien matériel, livraison en service ou consentir un acte.

**LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE L'ESCROQUERIE**

- L'ÉLÉMENT MORAUX**  
Il faut que l'acte soit prévu et puni par la loi (notamment au titre de l'article 313-1 du Code pénal).
- L'ÉLÉMENT MATÉRIEL** LA TROMPERIE ET LA DÉMISE D'UN BIEN  
Il se caractérise par la transmission volontaire d'un bien, matériel.
- L'ÉLÉMENT MORAUX**  
La victime doit apporter la preuve que l'escroqueur a obtenu de sa victime de l'argent.

**LES PEINES ENCOURUES PAR L'AUTEUR DE L'ESCROQUERIE**

5 ans d'emprisonnement + 375 000 euros d'amende

10 ans de prison et 500 000 euros d'amende en cas de circonstance aggravée.

**QUE FAIRE SI VOUS ÊTES VICTIME D'ESCROQUERIE ?**

Vous pouvez porter plainte suite au constatement de police du centre de gendarmerie.

Vous pouvez aussi vous constituer en partie civile en déposant un questionnaire à télécharger sur le site d'information de l'IGP.

## Vous êtes témoin ou victime : comment réagir ?

Victime	<b>URGENT</b> Agression physique – préjudice important	17 ou 112	 L'application Ma sécurité
	<b>NON URGENT</b> Préjudice matériel et harcèlement	<a href="http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr">www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr</a>	
	<b>Escroquerie par Carte Bancaire</b> (avant ou sans dépôt de plainte)	Perceval gendarmerie <a href="http://www.service-public.fr">www.service-public.fr</a>	
	<b>e-Escroqueries</b> (avant ou sans dépôt de plainte)	Thésée police <a href="http://www.service-public.fr">www.service-public.fr</a>	
	<b>Cyberattaques</b> (avant ou sans dépôt de plainte)	Cybermalveillance <a href="http://www.cybermalveillance.gouv.fr">www.cybermalveillance.gouv.fr</a>	
Témoin	<b>Questions à poser</b>	Brigade Numérique Gendarmerie <a href="http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr">www.gendarmerie.interieur.gouv.fr</a>	
	<b>SIGNALER</b> des contenus illicites sur internet	PHAROS <a href="http://www.internet-signalement.gouv.fr">www.internet-signalement.gouv.fr</a>	
	<b>SIGNALER</b> des spams	Signal Spam <a href="http://www.signal-spam.fr">www.signal-spam.fr</a>	

## ÉCLAIRAGE PUBLIC



Les enjeux énergétiques auxquels sont confrontés l'ensemble des Français et la nécessité de considérer la biodiversité comme une priorité, ont imposé des mesures de sobriété.

Depuis le 3 octobre, la Municipalité a donc réduit les horaires d'allumage de l'éclairage public et, depuis le 12 décembre, a appliqué ces horaires à toutes les rues de Gruchet-le-Valasse soit :

Extinction de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune de 22h30 à 6h00.

L'allumage des lampadaires dépend d'une horloge astronomique qui se déclenche selon la luminosité du jour qui varie au fil des saisons.

## RUBRIQUE HISTOIRE ET PATRIMOINE



Qui est Claudine GUÉRIN dont l'une des prochaines rues de Gruchet-le-Valasse portera le nom ?

Savez-vous qu'il y a eu un autre monument aux morts que l'actuel place de la mairie ?

Connaissez-vous l'histoire de ces jeunes soldats gruchetains morts pour la France durant la Première Guerre mondiale ?

N'hésitez pas à consulter notre site Internet communal [www.gruchet-le-valasse.fr](http://www.gruchet-le-valasse.fr) rubrique *Gruchet, Vie Municipale* menu *Histoire et Patrimoine*.

Merci à Anaïs SANSON, agent municipal, et notre Historien Alain AVENEL, pour ces précieux souvenirs qui ont nécessité de nombreuses recherches.

## CHANGEMENTS DANS LA RÉGLEMENTATION EN URBANISME

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, le demandeur d'une déclaration préalable de travaux ou d'un permis de construire ou d'aménager, devra effectuer une déclaration auprès des services fiscaux dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction ou des travaux. Cette déclaration se fera sur l'espace sécurisé du site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) via le service *Biens immobiliers*.

Au sens fiscal, vos travaux sont considérés comme achevés une fois que la construction est habitable, même si le chantier n'est pas entièrement terminé.

Il est impératif de déposer à la mairie la Déclaration d'Achèvement et de Conformité des Travaux, accompagnée de photos en couleur du chantier terminé.

Il existe des liens individuels sur [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits) suivant la demande souhaitée : DPMI (Déclaration Préalable maison individuelle), DP (Déclaration Préalable autre que pour une maison), DPLT (Déclaration Préalable pour diviser une parcelle en vue d'une construction ou d'un lotissement), PCMI (Permis de Construire maison individuelle), PC (Permis de Construire autre que pour une maison), PA (Permis d'Aménager) et PD (Permis de Démolir).

N'hésitez pas à contacter notre service urbanisme au 02 35 39 69 40.



# INFORMATIONS DIVERSES

## QUE FAIRE SI L'ON TROUVE UNE CHAUVÉ-SOURIS BLESSÉE?



Essentielles pour la biodiversité car elles se nourrissent d'insectes nuisibles (moustiques...), les chauves-souris sont protégées. Si vous retrouvez un chiroptère mal en point, voici ce qu'il faut faire :

- Mettez un linge propre et sec au fond d'une boîte à chaussures et déposez délicatement la chauve-souris dessus (le fait de s'agripper au linge lui procure une sécurité),
- Déposez une petite écuelle d'eau à côté d'elle (afin qu'elle reprenne des forces),
- Déplacez la boîte dans une pièce plongée dans l'obscurité (une chauve-souris supporte très mal la lumière du jour),
- Appelez la mairie au 02 35 39 69 30 ; Nous procéderons à la réintégration du mammifère dans un endroit adapté.

## CAUX SEINE AGGLO VOUS PRETE UNE MALLETTE ÉNERGÉTIQUE



France Réno'v, le guichet unique de la rénovation énergétique de CSA, vous propose l'emprunt d'une mallette énergétique pour établir un diagnostic complet de l'isolation de votre habitat :

1. Une caméra thermique : elle permet d'enregistrer les différents rayonnements infrarouges et de repérer les fuites de chaleur,
2. Deux wattmètres : ils mesurent la puissance et les consommations d'électricité des appareils branchés dans le foyer.
3. Un humidimètre avec thermomètre infrarouge qui mesure à la fois la température ambiante et l'humidité relative dans l'air. Il permet de vérifier le confort thermique adéquat dans l'habitation.
4. Un sac débitmètre : il permet de mesurer le débit des robinets.

Réservation gratuite au 02 32 84 40 13 ou sur [francerenov@cauxseine.fr](mailto:francerenov@cauxseine.fr)



## COUPON D'INSCRIPTION AU CONCOURS DES PLUS BEAUX JARDINS 2023

**Inscription gratuite** et ouverte à tous les Gruchetains

Passage du jury début juillet

Notation sur la **propreté**, l'**harmonie**, le travail généré et le **respect de la nature**

**Récompenses** pour chaque catégorie

Coupon d'inscription à remettre à l'accueil de la mairie avant le 16 juin.

**CHOISISSEZ LA CATÉGORIE DANS LAQUELLE VOUS SOUHAITEZ CONCOURIR :**

JARDINS FLEURIS

JARDINS POTAGERS

JARDINS PAYSAGERS

BALCONS ET FAÇADES

**Une seule catégorie possible. Merci de cocher LA case que vous souhaitez.**

Votre NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

 \_\_\_\_\_

**10** Informations particulières : \_\_\_\_\_

## QUEL AVANCEMENT POUR LE DEVENIR HABITABLE DE NOTRE TERRITOIRE ?



Le renforcement des objectifs de développement durable implique de concilier l'évolution urbaine et la préservation de l'environnement.

C'est ce que Caux Seine aggro met en place avec le SCOT (qui définit les stratégies de développement du territoire sur 2021-2030) et le PLUI (qui établit les règles de construction locales). Après les débats en conseil communautaire et conseils municipaux, les équipes de CSA se concertent avec les élus et les citoyens dans la phase réglementaire en cours.

Tous les documents consultables par le public sont disponibles en mairie ou sur le site [cauxseine.fr](http://cauxseine.fr).

Vous pouvez donner votre avis sur le projet :

- Par courrier adressé à la mairie ou à CSA
- Par mail à [concertation.plui@cauxseine.fr](mailto:concertation.plui@cauxseine.fr) et [concertation.scot@cauxseine.fr](mailto:concertation.scot@cauxseine.fr)
- Par écrit dans les registres en mairie ou à CSA

## COPROPRIÉTÉ : RÉNOVONS COLLECTIF



Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial pour préserver la qualité de vie des habitants et agir pour la transition écologique contre le réchauffement climatique, la rénovation énergétique de l'habitat est un enjeu majeur pour Caux Seine aggro (CSA).

La majeure partie des copropriétés ont été construites avant les premières réglementations thermiques. C'est pourquoi l'espace France Rénov' lance une campagne de communication pour sensibiliser les gérants de copropriétés et les copropriétaires à rénover leur habitat.

Les conseillers France Rénov' de CSA sont à l'écoute des copropriétaires pour les accompagner pas à pas dans cette démarche : [francerenov@cauxseine.fr](mailto:francerenov@cauxseine.fr) ou au 02 32 84 40 13.

Plus d'informations sur [renovonscollectif.fr](http://renovonscollectif.fr)

## DES MOUTONS DANS NOS BASSINS D'ORAGES ...



Dans le cadre de sa politique liée à la transition écologique, Caux Seine aggro remplace les faucheuses motorisées par des moutons pour assurer l'entretien de ses 16 bassins d'orage (ouvrages hydrauliques qui luttent contre les inondations) dont un à Gruchet-le-Valasse.

Les promeneurs pourront apprécier les troupeaux de brebis solognotes, qu'il est interdit de nourrir au risque de les rendre malades ! Il est également conseillé de tenir les chiens en laisse aux abords du bassin.

La brebis solognote est une race ancienne et rustique adaptée aux sols pauvres et humides. C'est la seule race de brebis qui puisse pâture les pieds dans l'eau, alors que d'autres présenteraient rapidement des signes de maladie.

C'est une race idéale pour l'éco-pâturage !

## AVANT D'ALLER AUX URGENCES ...

**BESOIN DE SOINS ?**

AVANT DE ME RENDRE AUX URGENCES, J'ADOpte LES BONS RÉFLEXES !

- 1 JE CONTACTE D'ABORD MON MÉDECIN TRAITANT
- 2 SI JE N'EN AI PAS J'APPELE LE 15

# INFORMATIONS DIVERSES

## PRÉSENTATION D'UN EMPLOI COMMUNAL

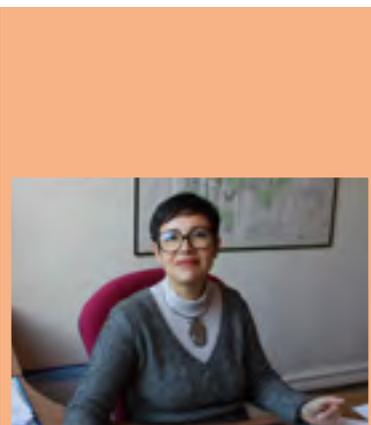
Vous les voyez dans la mairie, la commune, les écoles, les bâtiments communaux mais connaissez-vous vraiment l'emploi que chaque agent communal occupe ?

Pour cette seconde parution, ce sont les **AGENTS DES EMPLOIS DITS « RESSOURCES »** que nous allons présenter :

### **POSTE RESSOURCES FINANCIÈRES : Comptabilité / Paie / Budget**

Les tâches consacrées à ce poste sont :

- La **préparation budgétaire** du budget de la commune et celui du CCAS. Cela consiste à collecter les demandes de projets de tous les services au cours de l'année pour les présenter au Conseil municipal et les faire valider tout en gardant l'équilibre financier.
- L'**exécution et le contrôle budgétaire** c'est à dire effectuer les écritures que sont les engagements, mandats, les titres de recettes et vérifier que les écritures coïncident avec les crédits prévus.
- Le **suivi de trésorerie** qui consiste à vérifier la suffisance de disponibilités sur le compte en banque pour payer, et s'assurer que les recettes sont bien encaissées.
- La **demande des subventions d'investissement** qui suggère de préparer des dossiers détaillés et complets pour permettre l'obtention d'aides financières.
- La réalisation mensuelle d'une quarantaine de **bulletins de paie** (titulaires, CDD, élus).



Maria-Hélène SAVALLE  
occupe ce poste depuis le  
15/11/2016

### **POSTE RESSOURCES HUMAINES / SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

Les missions du poste **RESSOURCES HUMAINES** sont :

- La **gestion et le suivi des congés** pour l'ensemble des agents
- Le **suivi administratif des carrières** des employés
- La **gestion du plan de formation** et de sa mise en œuvre
- La **redaction des contrats de travail** en lien avec le service comptabilité
- La **vigilance de la santé au travail** (suivi des visites médicales, gestion des équipements de protection individuels...)
- La **participation à l'élaboration de la paie** en lien avec le service comptabilité (transmission des éléments de paie)

Les missions du poste **SECRÉTARIAT GÉNÉRAL - ASSISTANCE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES** sont :

- Le **suivi des projets et des activités de la direction générale**
- L'**organisation et la planification des réunions**
- Le **classement des dossiers**
- L'**accueil téléphonique**
- La **recherche et la diffusion d'informations** diverses
- La **gestion du courrier sortant** de tous les services
- Le **suivi et la diffusion des arrêtés municipaux**
- L'**application des procédures de gestion administrative**
- La **redaction et la mise en forme de documents**, compte-rendus et actes administratifs
- L'**assistance à la préparation des réunions du Conseil Municipal.**



Audrey CHATILLON  
occupe ce poste depuis le  
01/09/2019

Dans chaque numéro du bulletin municipal, la Municipalité démentira ou approuvera les rumeurs et échos qui pourraient circuler sur la commune.

## *Le prix global des colis de Noël des seniors a augmenté :*

 **VRAI** La commune accompagne les seniors. Ainsi, malgré la hausse du coût du colis, la Municipalité a décidé de maintenir le bon d'achat au même prix, car cela bénéficie en outre au commerce local.

## *La commune a augmenté les tarifs de la cantine :*

 **FAUX** Les barèmes de la cantine sont désormais ajustés à ceux de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour plus de simplicité pour les familles. Certaines familles changeront donc de tranches selon leur quotient familial, ce qui pourrait se traduire individuellement par de légères baisses ou hausses des tarifs.

## *La commune envisage de prendre des décisions importantes concernant la vitesse automobile dans Gruchet-le-Valasse :*

 **VRAI** La sécurité routière est un axe fort du mandat et nous réfléchissons à des mesures importantes qui seront prochainement débattues en conseil municipal.





Illustration Séverine DALLA LIBERA

La commune de Gruchet fait de la citoyenneté un axe fort du mandat de la Majorité.

Dans une période au contexte parfois difficile, la citoyenneté est une nécessité pour le bien vivre ensemble. Elle peut s'exprimer de plusieurs manières et vise plusieurs objectifs. La création de la rubrique au sein de votre bulletin municipal en est un exemple. « *La citoyenneté, cela s'apprend mais c'est de notre devoir de l'expliquer* ». Ces propos de Didier PERALTA, Maire, résument parfaitement la manière d'agir de la commune.

« *La commune a fait le choix de nommer un conseiller municipal délégué à la Citoyenneté afin de coordonner et piloter des actions pour initier ou entretenir la citoyenneté auprès des Gruchetains* » nous confirme le Maire.

« *Mieux comprendre les institutions, leurs rôles, entretenir le devoir de mémoire et rappeler les fondamentaux de la citoyenneté sont les objectifs du plan d'action mis en place par la Municipalité* ». Les écoliers gruchetains sont les premiers bénéficiaires mais bien que les enfants soient les futurs citoyens adultes, des actions viseront également les foyers gruchetains.

Didier PERALTA nous précise « *Il n'y pas d'âge pour être sensibilisé à la citoyenneté ou pour profiter de piqûre de rappel. La citoyenneté s'entretient dans le temps et sera régulièrement abordée désormais* ».

Le rendez-vous est pris, et notamment au sein de votre bulletin municipal à compter de cette édition..

Michael BOBLIQUE  
Conseiller municipal délégué à  
la citoyenneté et au devoir de mémoire.

Dans le cadre d'un travail autour de la citoyenneté et de la commémoration du 11 novembre, la classe de CE2 de Mme DUBOS de l'école Hélène Boucher est venue rendre visite à l'étrange statue qui loge dans la cour de la mairie.

Vestige et témoin de l'image patriotique de l'entre-deux guerres, ce monument aux morts, représenté par un soldat gruchetain blessé, est admiré et commenté par les élèves de la commune alors qu'il fêtait ses 100 ans en 2022.

Inauguré en 1922, le soldat représenté blessé, tombant et s'agrippant à son drapeau, témoigne d'une volonté de rendre hommage aux nombreux hommes tombés au front.

Il se dressait à proximité de la fontaine Desgenétais et de l'école maternelle actuelle, déplacé en 1980 pour la construction de la résidence pour personnes âgées. On choisit donc de le positionner devant le bâtiment nouvellement acquis qui abrite aujourd'hui les locaux de la mairie. Il est repensé esthétiquement et les noms des soldats sont mis en valeur.

C'en est alors fini du soldat blessé en pierre, place aux marbres et aux inscriptions dorées.

Quel que soit son style, ce monument nous rappelle les sacrifices et les peines, riches d'enseignements pour les enfants et permet d'illustrer le devoir de Mémoire.



## FAIRE CAMPAGNE ET ÉLIRE

Comment expliquer aux enfants le fonctionnement d'une élection ? Comment leur expliquer le cheminement dans un bureau de vote ? Comment leur faire comprendre les échelles de pouvoir ?

Pour répondre à ces questions les élus en charge de la citoyenneté et des scolaires ont proposé une action : Pourquoi ne pas monter de vrais bureaux de votes pour l'élection des délégués de classe ?

C'est ainsi que le vendredi 14 octobre, deux classes de CM1/CM2 et une classe de CE1 ont pu élire leurs délégués en passant par l'isoloir. Les enseignantes et les élèves se sont impliqués dans la réalisation d'affiches électorales. Quant à la commune, elle a fourni des bulletins nominatifs, des listes d'émargement et des cartes électorales nominatives.

Avant de passer au vote, les élèves ont été informés du procédé des différentes étapes et papiers à fournir. Certains ont pu participer en tant qu'assesseurs.

L'ensemble de l'action s'est déroulée de façon ludique, dans la bonne humeur et l'excitation, mais aussi avec sérieux.

De la campagne électorale au dépouillement, les élèves ont pu voir le déroulé d'une élection «comme les grands».



## BIENVENUE AUX NOUVEAUX ENSEIGNANTS

Le maire et les élus en charge du scolaire étaient présents dans les écoles le 1er septembre pour souhaiter une bonne rentrée aux 301 enfants scolarisés à Gruchet-le-Valasse : 207 élèves (9 classes) pour l'école Hélène Boucher et 94 enfants répartis dans 4 classes pour l'école Françoise Dolto.

Le 11 octobre, un pot amical était orchestré par la mairie pour accueillir les nouvelles enseignantes et leur présenter les élus et personnels en charge de la vie scolaire.

Ce fut l'occasion d'échanger dans la convivialité et d'évoquer l'importance d'une bonne communication entre la Municipalité et le corps enseignant pour toujours améliorer les conditions de travail nécessaires au bon apprentissage des enfants.



Mme TUFFEREAU, M. DUBOSC, Mme NECTOUX, Mme LESUEUR, Mme BIELEN, M. PERALTA, Mme SAUNIER, Mme DUBOS, Mme AUBOURG, Mme BOMBÉREAU, Mme DALLA LIBERA, Mme COTÉ.

## LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

L'an passé, enfants, familles et agents municipaux ont été sollicités pour analyser le phénomène de gaspillage au restaurant scolaire et proposer des solutions adaptées.

La commission restauration a ainsi pu valider la suppression de certains composants des menus qui généraient le plus de gaspillage et le moins de satisfaction chez les rationnaires (en moyenne, 2 composants par semaine). Tout en offrant les mêmes garanties nutritionnelles, cette action a aussi permis de ne pas répercuter les importantes augmentations de prix sur les tarifs facturés aux familles.

Moins de gaspillage, maintien d'une restauration de qualité à un prix abordable : Tous gagnants !



## REMISE DES PRIX DE FIN D'ANNÉE AUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

La Municipalité, avec la complicité des institutrices de l'école élémentaire Hélène Boucher, a toujours plaisir à récompenser chacun des élèves du Cp au Cm2 pour le travail fourni durant leur année scolaire en leur offrant un superbe livre.

Fin juin, les élus ont distribué ces prix de fin d'année en allant de classe en classe, toujours accueillis avec le sourire des enfants.



## FÉLICITATIONS AUX ÉLÈVES QUI PASSENT EN 6<sup>ÈME</sup> !



Les 51 enfants qui passaient en sixième en septembre 2022 ont reçu fin juin, de la part de la Commune, une calculatrice spécifique «collège», ou une encyclopédie ou un dictionnaire, fonction de leur choix.

Reçus dans la salle du Conseil municipal classe par classe, les élèves ont été félicités de leur fin de cursus en primaire par les élus qui leur ont souhaité de bonnes vacances scolaires avant leur première rentrée au collège.

## RENTÉE DES CLASSES



La rentrée des classes de cette année s'est déroulée avec beaucoup moins de contraintes que celle de l'an passé entachée par les règles sanitaires dues à la COVID 19.

Pour autant, seuls les élèves de CP ont bénéficié d'un accueil privilégié avec leurs parents dans la cour de l'école primaire.

C'est la deuxième rentrée des classes en tant que directrice d'école pour Mme LESUEUR.

Bonne rentrée aux 207 élèves répartis dans 9 classes différentes.

## DES ÉTOILES PLEINS LES YEUX AU COLLÈGE JEAN MONNET



Les 22 élèves inscrits à l'atelier d'astrophotographie du collège Jean Monnet ont visité le site d'observation de la Société Astronomique du Havre. Ils se sont rendus à Saint Martin du Bec et ont pu observer les protubérances qui ornent la couronne solaire, équipés et guidés par les astronomes amateurs, avec qui le collège a établi un fructueux partenariat.

L'ambition de ces élèves est grande : réussir à capturer de nuit les précieuses images de la Lune, du ciel étoilé, de la Voie Lactée, mais aussi des autres galaxies de notre Univers, des nébuleuses ou nuages interstellaires qui le composent.

« Des étoiles plein les yeux », c'est ainsi que se nomme cet atelier destiné à nous éblouir...

## LES 6<sup>ÈME</sup> DU COLLÈGE ONT LE VENT EN POUPE

Les cinq classes de 6<sup>ème</sup> ont participé, chacune leur tour, à un stage d'intégration de deux jours au Havre grâce notamment aux financements du Département et de Caux Seine aggl.

Avec plusieurs de leurs enseignants respectifs, chaque classe a effectué quatre demi-journées sur des voiliers appelés « First Class 7.5 », encadrée par les moniteurs du SNPH du Havre. Après un briefing collectif, les élèves ont gagné la baie du Havre et de Sainte Adresse pour monter le foc (la petite voile à l'avant du bateau), la grande voile, gérer la tension des écoutes (cordes tenant les voiles) pour tendre les voiles, puis diriger l'embarcation à l'aide de la barre. Les moniteurs du SNPH, sur leurs zodiacs, veillaient au bon déroulement des manœuvres, notamment lorsqu'il fallait virer de bord (faire demi-tour).



## JOURNÉE "NON AU HARCÈLEMENT"

Jeudi 10 novembre, le collège s'est paré de bleu pour la journée "Non Au Harcèlement". Les élèves et le personnel du collège ont été invités à porter un vêtement ou un accessoire bleu, couleur symbolisant cette lutte.

Un concours d'affiches a été lancé, une photo des élèves formant le sigle NAH a été réalisée dans la cour et, pour couronner la journée, les élèves de la classe "éloquence" ont formé des Brigades d'Intervention Poétique entre 13h30 et 14h30.

Les élèves de 3<sup>ème</sup>1 sont intervenus auprès des classes afin de susciter la discussion entre pairs sur le harcèlement et sont revenus enchantés de leurs prestations, ayant eu la sensation d'être écoutés par leurs camarades et d'avoir ainsi contribué à la lutte contre le harcèlement.



## REMISE OFFICIELLE DU DIPLOME DU B.I.A.

Mercredi 16 novembre, les 12 élèves ayant participé à la formation certifiante B.I.A. (Brevet d'Initiation Aéronautique) pendant l'année scolaire 2021-2022 ont été invités par N.A.E. (Normandie AeroEspace) et l'Académie de Normandie à participer à la remise officielle de leur diplôme au lycée LAVOISIER du Havre.

Les enseignantes du collège, Mmes BACHELET et DARRAÏDOU (titulaires du C.A.E.A.) précisent : « nous sommes très fières de l'investissement sans faille de nos élèves qui ont tous obtenu leur certification malgré un contexte compliqué ».

M. TERZI (inspecteur) a salué particulièrement les filles du groupe puisque le collège est le seul de l'académie à avoir présenté le plus de filles à un examen technique et scientifique.



# TRAVAUX



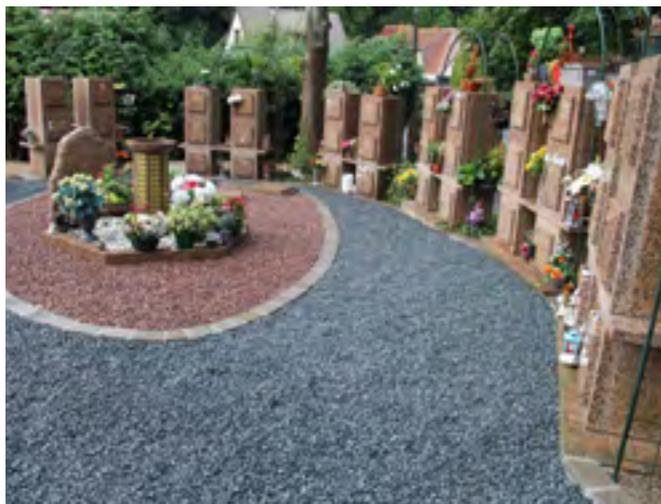
Afin d'assurer la sécurité des piétons qui doivent aller du plateau de Beauchêne jusqu'au centre-ville, la Municipalité a créé un chemin piétonnier et à mobilité douce (vélo et trottinette non motorisés).



La cabine téléphonique anglaise a subi des travaux de rénovation durant tout le mois de septembre. Décapage complet et peinture refaite intégralement. Ce sera la future Boîtes à livres...



Reconsolidation du talus dans l'angle des rues de Beauchêne et de l'Abbé Arson : Nouveaux pieux et ceinture doublée.



Comme les élus l'avaient souhaité et à la demande de la population, des travaux ont été effectués au niveau du jardin du souvenir et des columbariums dans le cimetière de Gruchet : dessouchage, taille d'arbustes et surtout remplacement du gazon (parfois humide et boueux) par des graviers de coloris différents et de pavés afin de créer une zone lumineuse, propre et mieux adaptée au recueillement.

## POINT SUR LES TRAVAUX ACTUELS AU NIVEAU DE L'ANCIENNE FRICHE SLIC ( SOCIÉTÉ DES LAQUES INDOCHINOISES ET DU CAOUTCHOUC )

La phase de démolition étant maintenant terminée et les berges de la rivière aménagées, les travaux liés au projet vont pouvoir démarrer.

Une première phase, en ce début d'année 2023, consistera en l'enfouissement des réseaux impasse Fauquet Lemaitre et dans les petites sentes adjacentes.

L'éclairage sera également refait dans l'impasse Fauquet Lemaitre. Cette dernière sera d'ailleurs prolongée et passera en rue pour rejoindre la rue Saint Marcel.

Viendra ensuite, au printemps, l'aménagement structurel de la friche avec le parking, la voirie et les réseaux pour les logements.

Les travaux pour la construction des logements et pavillons devraient démarrer avant l'été 2023 pour être livrés courant 2024.

Les finitions des parties communes, le revêtement des voiries et les espaces verts devraient intervenir mi-2024.

Seront construits au total :

- 13 logements intermédiaires proposés à la location : 4 T2 (1 chambre) et 9 T3 (2 chambres).
- 9 logements individuels, autrement dit des pavillons avec garage (certains avec 2 chambres, d'autres avec 3 chambres).



*Ultimes découvertes pendant les travaux*



*Démolition de l'ultime bâtiment en briques rouges en août*



## SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : ACTIONS COMMUNALES

La sobriété énergétique c'est réduire la consommation des appareils qui nécessitent de l'énergie pour tempérer l'accélération du changement climatique et éviter d'être trop impactés par le conflit Ukraine - Russie qui devrait créer des pénuries d'énergies.

Pour cela, les Municipalités comme les citoyens français doivent faire des efforts dans ce sens. Suite à la présentation du plan de sobriété énergétique annoncé par l'État le 6 octobre 2022, la mairie de Gruchet-le-Valasse a pris les décisions suivantes :

### ÉCLAIRAGE

#### - DANS LES RUES :

Voir notre article page 9 : toutes les rues sont désormais non éclairées de 22h30 à 6h00.

#### - DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX :

En mairie, des détecteurs de présence ont été installés dans toutes les zones de passage.

Dans tous les bâtiments, les anciens appareils d'éclairage ont été remplacés par de la LED, beaucoup moins énergivore.

À la salle Claude Laplace, les gros rideaux ont été ouverts laissant une luminosité naturelle suffisante.

#### - COMPLEXE PIERRE DE COUBERTIN :

Les utilisateurs du gymnase David Douillet ont été alertés sur l'importance de respecter les créneaux horaires donnés en mairie et de ne pas déborder.

Les systèmes d'éclairage des terrains de football vont être remplacés et programmés selon la luminosité instantanée.

#### - ILLUMINATIONS DE NOËL :

La Municipalité a choisi de ne pas faire installer les traditionnelles décorations lumineuses sur la rue principale. Seuls les deux petits villages et les sapins de Noël prêtés aux commerçants, subsistent.

### CHAUFFAGE

Dans tous les bâtiments communaux, les systèmes de chauffage sont réglés pour délivrer une température de 19°C maximum.

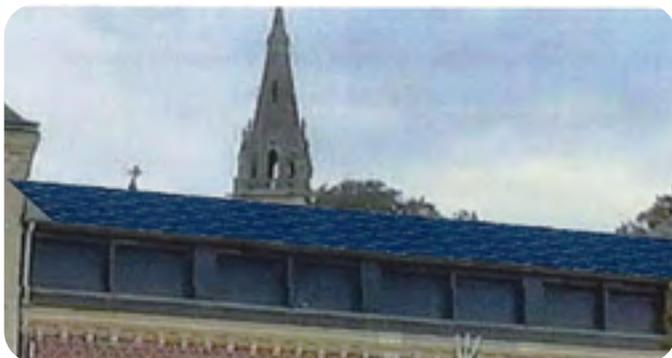
En mairie, toutes les huisseries (fenêtres, portes, volets) ont été changées permettant une réduction certaine de déperdition de chaleur.

Une VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) double flux a été installée en mairie. Les calories sont redistribuées dans toutes les pièces et l'aération par l'ouverture des fenêtres est écourtée.

### AUTOCONSOMMATION

La toiture de la mairie sera équipée, au cours de l'année, de panneaux photovoltaïques afin d'être autosuffisante électriquement pour le travail administratif (photocopieur, ordinateurs, éclairage...).

L'excédent sera revendu à EDF sachant que la mairie consomme en moyenne 8,9 mégawatts par an alors que l'ensemble photovoltaïque devrait produire environ 10 mégawatts annuellement.



### EAU

Nos agents techniques font régulièrement l'état des lieux des robinets (installations de mousseurs, changement de ceux qui peuvent rester ouverts) et chasses d'eau qui demandent à être changés. Un rappel est fait à tous les utilisateurs de prévenir de toute fuite afin d'exécuter aussitôt les réparations.

L'achat et l'installation de récupérateurs d'eau pluviale est prévu pour l'arrosage estival.

La Municipalité a préféré ne pas arroser ni les terrains de football ni les parterres végétaux lors de la grande période de canicule l'été dernier plutôt que d'utiliser une quantité d'eau potable démesurée.



En tant que consommateurs, nous avons des droits mais aussi des responsabilités. Lorsque l'on sait que **chaque Français produit en moyenne 1kg de déchets ménagers par jour** et qu'un éco geste quotidien permet de réduire le gaspillage des ressources naturelles de notre planète et de garantir un avenir meilleur aux générations futures, alors on doit tous s'y mettre !

Avant, nous mettions nos ordures ménagères dans des décharges où elles étaient enfouies et recouvertes de terre. Cette gestion des déchets n'était vraiment pas favorable au bon développement de la planète. Désormais, nous optons pour la préservation de l'environnement par le biais de la valorisation et du recyclage des déchets.

Tous les déchets que nous produisons doivent être séparés en deux catégories : les **ORDURES MÉNAGÈRES** et les **PRODUITS RECYCLABLES**.

Pour assurer un tri optimal, il est préférable de **PLIER LES CARTONS** et de **COMPACTER LES BOUTEILLES EN PLASTIQUE** (dans le sens de la hauteur, avec les bouchons vissés sur la bouteille), ce qui vous permettra d'avoir plus de place dans vos poubelles de tri et de faciliter le recyclage.

Cependant, nous vous rappelons qu'**IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE LAVÉ LES EMBALLAGES**.

## LES DÉCHETS INTERDITS DANS VOTRE POUCELLE :

**LES PILES, LES BATTERIES ET LES AMPOULES** : nombreux points de collecte dans les supermarchés. En mairie, nous collectons les piles usagées. Sinon rappez-les à la déchetterie.

**LES MÉDICAMENTS PÉRIMÉS** : ils doivent être rapportés en pharmacie afin de s'assurer qu'ils sont redirigés vers une filière de destruction spécialisée.

**LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES (TÉLÉPHONES, TÉLÉVISIONS, APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS...)** : il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui a l'obligation de récupérer votre vieil appareil. Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie ou dans des points collectes prévus à cet effet. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien téléphone pour le reconditionner ou le donner à une association.

**LES HUILES DE MOTEURS ET AUTRES HUILES DE VIDANGE** : vous pouvez les amener chez un garagiste ou en déchetterie.

**LES PNEUS** : ils doivent être ramenés chez un garagiste ou en déchetterie. N'hésitez pas à appeler votre garagiste à l'avance pour être sûr qu'il reprend bien les anciens pneus.

## DES BACS DE RÉCUPÉRATION EN MAIRIE POUR :

**BOUCHONS EN PLASTIQUE** (tous les types comme contenants ménagers, boîtes de chocolat en poudre, produits corporels...). L'association Bouchons 276 se charge de les récupérer et de les recycler.

**PILES ET PETITES BATTERIES USAGÉES,**

**INSTRUMENTS D'ÉCRITURE** (stylos, crayons, stabilos, feutres, blanco en souris ou en flaconnette...).



## DÉCHETTERIES LES PLUS PROCHEs

Bolbec (ZA de Baclair)

Du lundi au vendredi : 10h à 12h et 13h30 à 18h

Samedi ouverture à 9h00

02.32.84.04.97

Lillebonne (ZA du Manoir)

Du lundi au vendredi : 10h à 12h et 13h30 à 18h

Samedi ouverture à 9h00

02.35.31.07.94

## CONTENEURS SPÉCIFIQUES POUR DÉCHETS PIQUANTS

Les personnes en automédication et productrices de déchets piquants peuvent retirer des collecteurs adaptés. Contactez le service rudologie de Caux Seine Agglo au 02 32 84 00 35

## COMPOSTEURS DE JARDIN

CSA vous propose d'acquérir deux types de composteurs selon la taille de votre jardin : <300 m<sup>2</sup>, un modèle de 360 litres (15€), entre 300 et 600 m<sup>2</sup>, un modèle de 565 litres (20€), >600 m<sup>2</sup>, il est conseillé de réaliser du compostage en tas. Renseignements : 02.32.84.53.62 ou 02.32.84.66.16

## POINTS DE COLLECTE DU VERRE

- Rue de l'Abbaye (salle Claude LAPLACE)
- Rue de Tous Vents
- Carrefour Fontaine Murée / Val Horrible
- Rue du Vieux Château
- Place Charles de Gaulle
- Rue de la Roche

## VOTRE SAPIN DE NOËL NATUREL

À partir du 2<sup>ème</sup> lundi du mois de janvier (9 janvier 2023) et ce pour une semaine, déposez votre sapin naturel devant l'atelier du service technique (à côté du gymnase Hélène Boucher) afin qu'il soit broyé et réutilisé sous forme de paillage par et dans la commune.

## POINT DE COLLECTE TEXTILE

Vous pouvez y déposer vos vêtements, chaussures, linge de maison, articles de maroquinerie, textile d'ameublement : Route de l'abbaye, parking de la salle Claude Laplace.

## COUP DE POUCE AUX ÉTUDIANTS

**VOUS SOUHAITEZ GAGNER  
JUSQUE 100 €  
EN UNE SEULE FOIS ?**

**VOUS AVEZ MOINS DE 25 ANS ?**

**VOUS AVEZ EU VOTRE BACCALAURÉAT  
ET ÊTES EN ÉTUDES POST-BAC ?**

**VOUS HABITEZ GRUCHET-LE-VALASSE ?**

Contre quelques heures de bénévolat au profit de la Municipalité ou d'une association communale, une aide financière vous sera versée par le CCAS.

**Contactez le CCAS à**

02 35 39 39 36  
ccas@gruchet.fr  
www.gruchet-le-valasse.fr /  
rubrique Vie Quotidienne /  
Solidarité



## FORUM « MES DROITS POUR MIEUX VIVRE AU QUOTIDIEN »



Ce forum aura lieu le mardi 28 mars prochain à l'Abbaye du Valasse.

Organisé par Caux Seine agglo, il regroupera des intervenants pour répondre à toutes vos questions dans les domaines de la famille, de la santé, du travail, du logement, de votre retraite ou de vos démarches en ligne et de toutes les questions juridiques attenantes à votre quotidien.

Des permanences sur place et sur rendez-vous seront possibles avec des auxiliaires de justice (avocat, huissiers, médiateur de la République...).

Le CCAS de Gruchet-le-Valasse sera présent.

## FORUM DU MAINTIEN À DOMICILE



La commune a accueilli le FORUM DU MAINTIEN À DOMICILE, organisé le 11 octobre par le CLIC MAILL'ÂGES à la salle Claude Laplace.

Ce forum concernait surtout la prise en charge des personnes isolées, vulnérables, âgées ou handicapées puisque les stands des professionnels présents renseignaient sur les aides à domicile, la téléalarme, le portage des repas, le yoga du rire, le matériel médical et même les aides psychologiques sur la fin de vie...

Notre CCAS (centre communal d'action sociale) était présent pour informer des aides en tout genre qui étaient proposées pour Gruchet-le-Valasse.

## TÉLÉALARME / TÉLÉASSISTANCE



La téléassistance ou téléalarme, permet à une personne fragilisée de contacter, par simple appel d'urgence, un opérateur qui fait intervenir le secours nécessaire.

**APRÈS AVOIR ACHETÉ VOTRE MATÉRIEL  
ET VOUS ÊTRE ABONNÉ(E) AU SERVICE,  
VOUS POURREZ BÉNÉFICIER D'UNE AIDE  
FINANCIÈRE DU CCAS SI :**

- Vous êtes domicilié(e) à Gruchet-le-Valasse,
- Vous avez plus de 65 ans

**Contactez le CCAS à**

02 35 39 39 36  
ccas@gruchet.fr  
www.gruchet-le-valasse.fr / rubrique Vie  
Quotidienne / Solidarité

## NOUVEAU POINT DE COLLECTE DE SANG



L'EFS, Établissement du Sang Français, organise depuis 2022 des collectes régulières de sang à la salle Claude Laplace.

Chaque jour, 1 200 dons sont attendus en région Hauts de France - Normandie et 10 000 sur le territoire français.

Les dates arrêtées en 2023 à Gruchet sont les vendredis : 31 mars, 26 mai, 21 juillet et 29 septembre.

Pour faire un don de sang, vous devez être en bonne santé, peser au minimum 50 kg, avoir entre 18 et 71 ans et ne pas être enceinte.

## REPAS D'AUTOMNE À LA RÉSIDENCE D'AUTONOMIE



L'hôtesse de la résidence Guy de Maupassant a pour habitude d'organiser des repas saisonniers pour les locataires qui le souhaitent.

Le 9 octobre, 30 d'entre eux ont participé au repas d'automne préparé par le Traiteur LEPLEY. Pas besoin d'animation puisque tous ont pris plaisir à chanter jusqu'en fin d'après-midi.

Mme AUBOURG aime raconter d'attendrissantes histoires venues d'une autre époque pour le plus grand plaisir de tous.

Un moment convivial toujours très attendu. Merci à Ghislaine qui vient aider bénévolement et qui participe à la bonne ambiance.

## REMISE DES COLIS DE NOËL AUX RÉSIDENTS GUY DE MAUPASSANT



Agent et élus du CCAS ont souhaité donner en mains propres le colis gastronomique de Noël aux personnes de la résidence Guy de Maupassant qui en avaient fait le choix.

Dans le salon commun, auprès du sapin de Noël, certains d'entre eux ont bien voulu poser pour une photo souvenir et ont chaleureusement remercié la Municipalité pour ce présent.

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION « PERSONNES VULNÉRABLES »

Le registre communal des personnes vulnérables est un dispositif géré par la commune de Gruchet-le-Valasse afin d'assurer le suivi et l'accompagnement des Gruchetains isolés ou fragilisés par l'âge ou le handicap, lors de situations exceptionnelles comme les canicules, les grands froids, les épidémies.

L'inscription au registre est volontaire. Elle peut émaner de la personne qui souhaite s'inscrire au registre, de son représentant légal ou d'un tiers, à condition pour ce dernier qu'il soit spécialement mandaté, par écrit, par la personne concernée par l'inscription.

La radiation du registre est également volontaire et peut être demandée à tout moment. Les données ou informations précédemment collectées sont alors supprimées.

Le formulaire se trouve page suivante dans ce bulletin municipal.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à joindre le CCAS au 02 35 39 69 36



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

L'inscription au registre nominatif de la commune de Gruchet-le-Valasse permet à la personne concernée d'être contactée en cas de déclenchement par la Préfecture du plan canicule / grand froid ou lors de situation d'urgence sanitaire. Les dispositifs applicables à ce formulaire sont les articles R121-3 à R121-12 du Code de l'action sociale et des familles. Merci de bien vouloir remplir ce formulaire et de l'adresser au CCAS en mairie de Gruchet-le-Valasse.

### > PERSONNE CONCERNÉE PAR LA DEMANDE :

Madame  Monsieur

NOM : ..... PRÉNOM : .....

DATE DE NAISSANCE : ..... / ..... / .....

SITUATION :  seul(e)  en couple  n'a pas de famille à proximité

ADRESSE : .....

TÉL. FIXE : ..... TÉL. PORTABLE : .....

COURRIEL : ..... @ .....

Je sollicite mon inscription sur le registre des personnes vulnérables de Gruchet-le-Valasse. Par cette inscription, j'accepte de recevoir la visite d'un agent du personnel communal et d'un conseiller municipal afin de compléter le formulaire et de mettre à disposition les informations nécessaires à la tenue de ce registre.

### > SI VOUS DEMANDEZ L'INSCRIPTION EN QUALITÉ DE TIERCE PERSONNE :

Madame  Monsieur

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

TÉL. FIXE : ..... TÉL. PORTABLE : .....

COURRIEL : ..... @ .....

DEMANDE EN QUALITÉ DE : .....

Je sollicite l'inscription sur le registre des personnes vulnérables de Gruchet-le-Valasse de la personne concernée par la demande. Par cette inscription, j'accepte de recevoir la visite d'un agent du personnel communal et d'un conseiller municipal afin de compléter le formulaire et de mettre à disposition les informations nécessaires à la tenue de ce registre.

DATE :

SIGNATURE :

## ESPACE MOZAÏK - CENTRE SOCIAL : RÉTROSPECTIVE DEPUIS JUILLET 2022



Repas d'été et loto pour les « retraités » qui fréquentent l'Espace Mozaïk.



Sortie partagée le 6 juillet dernier pour les « Petits Citoyens » et les retraités.



Week-end en Belgique du 8 au 10 juillet : Visite de Bruges par les canaux, musée du chocolat et parc Walibi. Le projet a été financé par les soirées loto du collectif « familles ».



Parmi les sorties « famille », une journée était organisée à Etretat le 23 juillet.



Autre sortie famille à la base de loisirs de Jumièges avec baignade et activités en plein-air le 6 août.



Après le labyrinthe des Falaises, la plage de Deauville ou encore le parc Festyland, certaines familles ont (re)découvert un parcours accrobranches cet été.



Soirée estivale du 27 août

Un beau moment avec plusieurs centaines de visiteurs heureux de partager cette soirée inédite mêlant convivialité et découvertes culturelles. Merci aux incontournables bénévoles du Pôle Animation, aux artistes, aux partenaires (Orchestre du Valasse, les Boutiques de Gruchet-le-Valasse, M-Laure DUBUC...) et au service technique communal pour cette réussite.



Week-end à Saint Malo avec soleil, balades et bonne humeur pour les « retraités » début septembre.



Projet «famille accro aux écrans» Avec le soutien de la CAF, nous avons organisé plusieurs actions pour sensibiliser les familles aux dangers de la surexposition aux écrans et au numérique.



Soirée anniversaire «10 ans» de l'Espace Mozaïk dédiée aux bénévoles, à l'équipe du personnel Maison Pour Tous et aux partenaires de l'association.



Jeux de société et « Goûter maison » préparé par les « PETITS CITOYENS » à la Résidence Guy de Maupassant.



Soirée carte blanche sur le thème « musique acoustique » avec le duo Etand'art en partenariat avec l'association Tout Tempo le 7 octobre dernier.



Sortie famille à Paris pour visiter le musée Grévin et voir la Tour Eiffel le 22 octobre dernier.



Spectacle jeune public : Contes du fond de la mer.



Réunion de concertation pour préparer les sorties et séjours réservés aux retraités pour 2023 : zoo de Beauval, France miniature, Bateau-mouches à Paris, Mémorial de Caen...



Sortie bowling le 14 octobre réservée aux seniors.



Week-end au Mont Saint Michel pour de beaux souvenirs partagés entre familles avec la visite de l'Aligator Bay, du Mont Saint Michel et d'une balade à poney dans la baie.



Vide ta chambre et vide-dressing à la salle Claude Laplace le 20 novembre dernier.



Réalisation de 300 brochettes de bonbons par des enfants et des bénévoles, vendues au prix de 1€ à la sortie des écoles. Recettes au profit du Téléthon.



Marché de Noël et restaurant à Rouen le 2 décembre dernier pour les « retraités ».



## ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ET MERCREDIS

Ces accueils sont réservés aux enfants de 3 à 11 ans.

Accueils périscolaires les matins et soirs pour 182 enfants de Gruchet, 260 enfants des communes partenaires, et 80 d'autres communes.

Les mercredis, ce sont 279 enfants qui ont été accueillis en 2022 dont 106 de Gruchet, 109 des communes partenaires et 64 d'autres communes.



Reprise du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) pour 22 enfants du primaire et du collège qui ont besoin d'un appui pour mieux vivre leur scolarité.



Accueil Jeunes : soirées et sorties en période scolaire le vendredi soir qui réunissent 15 à 30 ados pour des repas à thème et des sorties accompagnées et véhiculées.



VACANCES - CENTRE DE LOISIRS (ACCUEILS EXTRASCOLAIRES) Ateliers, activités de plein-air, mini-séjours et grands jeux à thèmes pour 330 enfants de 3 à 10 ans au cours de l'été, et 156 pour les vacances d'automne.



# SOLIDARITÉ



## ACCUEILS JEUNES PENDANT LES VACANCES

Activités variées, sorties, mini-séjours et soirées pour 111 collégiens au cours de l'été et 40 pour les vacances d'automne : Séjour à Perpignan, à Jumièges, à Clécy, sorties bowling, karting...



## LA WEB-TV

Reportages conçus et réalisés par les enfants et les ados, à découvrir sur la chaîne Youtube «WeB Tv Mozaïk»



## ATELIERS CRÉATIFS (en période scolaire)

Petits bricolages et objets de décoration le jeudi de 13h30 à 16h00  
Couture & tricot le mardi de 13h30 à 17h00  
Cuisine les mardis et jeudis à 9h30.



## PARCOURS DE MOTRICITÉ

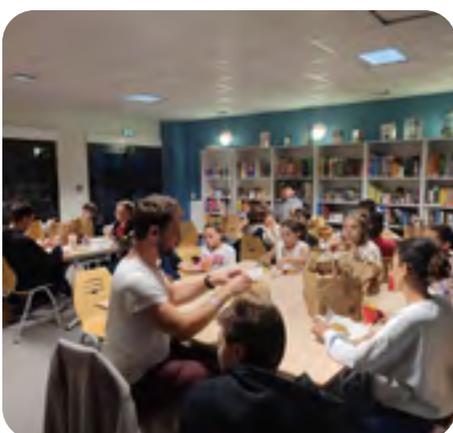
un samedi par mois pour les enfants de 1 à 2 ans et de 3 à 5 ans.



## LA BOÎTE À HISTOIRE

Nouveau rendez-vous mensuel en collaboration avec l'association lecture plaisir pour faire découvrir aux familles le plaisir de la lecture.

30



## LUDOTHÈQUE

En plus de l'accès libre les mercredis et samedis, de nombreuses animations thématiques et des soirées tous les vendredis sont organisées.



## ESPACE NUMÉRIQUE

Des stages, des ateliers et le petit labo des sciences et du multimédia.

## FCG FOOTBALL CLUB DE GRUCHET



*L'équipe des Vétérans entente Nointot / Yébleron / Gruchet*

Objectifs 2022 - 2023 :

L'accession en D1 sera toujours l'objectif de l'équipe 1, mission néanmoins difficile car il n'y aura qu'un seul élu mais l'effectif actuel qui peut être éventuellement renforcé en est capable.

L'équipe réserve avait déjà le niveau D3 la saison passée et devrait y jouer un rôle intéressant si son effectif reste inchangé ou au mieux se trouve encore renforcé.

L'entente Nointot / Yébleron / Gruchet-le-Valasse pour les vétérans évoluera toujours avec envie et succès en critérium matin.

Chez les jeunes il y a un espoir de création d'une équipe U18 en critérium à 8. Les U15 repartiront en D2.

Afin de ne pas rencontrer les problèmes de la saison dernière en U13 et U11, le club est à la recherche d'éducateurs afin de constituer une école du football solide débouchant sur un projet fiable à présenter rapidement aux joueurs actuels et à venir ainsi qu'aux parents.

Le club est toujours représenté en U9 et on espère à nouveau en U7 avec une école de football très dynamique et bien encadrée.

Le FC Gruchet tient à remercier tous ses bénévoles ainsi que tous ses généreux sponsors, et en particulier la municipalité de Gruchet pour leur aide précieuse et indispensable.

## COMITÉ DES FETES



Retour sur le 2<sup>ème</sup> semestre 2022 :

Dimanche 26 juin : Toujours un grand succès à notre vide-greniers du centre-ville.

Samedi 27 août : Nous avons organisé un loto riche en lots notamment en bons d'achats à prendre chez les commerçants de Gruchet.

Samedi 10 et 11 septembre : La Saint Fiacre a vu un retour encore réussi. Le coup d'envoi a été donné le samedi soir par son superbe feu d'artifice tiré sur le stade de football, offert par la Municipalité et le comité des fêtes. Nous avons proposé une

foire à tout en centre-ville le dimanche de 7h00 à 18h00. L'après-midi, les « DRAGONS MUSIK » ont défilé tout le long de la rue principale. Et n'oublions pas la présence de la fête foraine tout le week-end.

Samedi 8 octobre : Pour les 50 ans d'affiliation à la FNCOF, le Comité a organisé l'Assemblée Régionale de la Fédération Nationale des Comités Organisateurs de Festivités avec cocktail dînatoire et un spectacle « HOMMAGE À DALIDA ».

Dimanche 13 novembre : Nous sommes allés voir « LES BODIN'S » au zénith de Rouen.

Jeudi 1<sup>er</sup> décembre : Nous avons organisé une journée détente à Yerville, avec un marché quercynois, un déjeuner gastronomique, animé par des artistes authentiques, chanteur et humoriste de talent qui respirent la joie de vivre et de rire. Tout le monde était satisfait de cette journée.

## COMITÉ DE JUMELAGE GRUCHET - REDDITCH

### RÉCEPTION DE NOS AMIS ANGLAIS

Depuis 1995, Gruchet-le-Valasse est liée d'amitié avec la commune de Redditch en Angleterre, amenant la création du Comité de Jumelage en 2007.

Une année sur deux, les Français partent vers l'Angleterre et inversement l'année d'après.

En octobre, une vingtaine de FROGS (Friends Of Gruchet) sont venus dans leur famille d'accueil après la cérémonie de bienvenue.

L'occasion pour Didier PERALTA de se voir offrir un panier en osier chargé de produits locaux dont du whisky au cassis au goût surprenant, par madame le maire de Redditch.

Sortie collective le samedi à Biotropica suivie d'une croisière sur la Seine puis dimanche à la convenance de chacun avant de retourner « at home ».

Dans le courant de l'année, le comité de jumelage organise un vide-greniers et deux lots dont les bénéficiaires permettent de financer l'accueil de nos amis anglais à Gruchet-le-Valasse.



## LES BOUTIQUES DE GRUCHET LE VALASSE

### RETOUR SUR LE MARCHÉ DE NOËL

3 000 personnes sont venues sur le marché de Noël organisé les 26 et 27 novembre derniers à la salle Claude Laplace par l'association « les Boutiques de Gruchet-le-Valasse » avec la collaboration de Caux Seine développement.

Plus de cinquante exposants étaient présents et proposaient à la vente des décorations de Noël, de la gastronomie, des idées cadeaux...

Les familles pouvaient faire des tours en calèche tirée par deux beaux chevaux et les enfants ont pu se faire prendre en photo avec le Père-Noël et des mascottes.

La buvette a permis de récolter quelque 500 € de recettes qui ont été reversées en chèque au profit du Téléthon via l'association Gruchet Espoir.



# HISTOIRE DE GRUCHET

## GRUCHET-LE-VALASSE PENDANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE : 1919 PARTIE 2

En marron : ce qu'il se passe sur le front ; en rouge : niveau national ; en violet: les Gruchetains

### 1919. ANNÉE DE LA PAIX ET DES BILANS

#### JUILLET

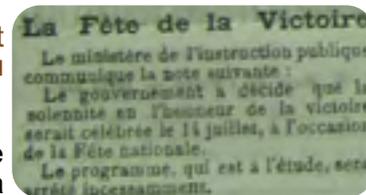
##### Fin de la grève du textile le 1<sup>er</sup> juillet.

Le mouvement de reprise du travail le 21 juin dans les usines rouennaises s'étend dans notre région après la rencontre à Lillebonne le 25 suivant entre le sous-préfet du Havre, les industriels et les délégués de chaque établissement. « *L'entente s'est établie sur 54 heures de travail effectif chaque semaine, plus une heure de nettoyage payée et semaine anglaise.* ». Le mardi 1<sup>er</sup> juillet, tous les établissements ont repris.



##### Démobilisation

Après la signature des traités, les classes de réserve de l'armée active sont démobilisées : la démobilisation des classes 1907, 1908, 1909 s'effectue du 9 juillet au 9 août.



**Monument aux Morts.** Le conseil municipal, réuni le 12 juillet, décide de convoquer pour le vendredi 18 juillet à la mairie diverses personnes de la localité à l'effet de nommer un comité en vue d'ériger un monument à la mémoire des enfants de Gruchet-le-Valasse « Morts pour la France » à savoir :



MM. Lenôtre, instituteur, Bellenger Emile, l'abbé Mazé, MM. Maurice Cathelain, Deveau instituteur adjoint, Ozanne conseiller municipal, Henri Tassel, Raoul Bailleul, Charles Panchout, Edmond Lesueur, Gustave Pisant, Jules Chivé, Albert Chicot, François Renard et Henri Quesnel ; Mmes la comtesse de Castelbajac, Madlle Piérard, Mlle Hamel institutrice, Mmes Eugène Panchout, Alcide Lemaire, Eugène Déhais, Martin et Gervais

##### Le 14 juillet, on célèbre la Fête Nationale et de la Victoire.

#### AOÛT

Le 3 août est organisée une grande manifestation nationale : « *Toutes les communes de France vont remercier les Poilus par la voix des enfants des écoles* » qui liront un poème de Jean Richepin : Un écolier salue les démobilisés, et de Jean Aicard : Hommage des petites filles de nos écoles aux Armées Françaises.

Journal de Bolbec



Le même jour, on célébrait la « **Journée des Régions libérées** » organisée à la demande du gouvernement par le Comité du Secours National en faveur des régions du Nord et de l'Est ayant été occupées par l'ennemi : la Flandre, l'Artois, le Hainaut, la Picardie, la Champagne et la Lorraine.

# HISTOIRE DE GRUCHET



Affiches : La Journée des régions libérées (Archives Municipales de Bolbec)

Le dimanche 31 août, c'est la fête locale, « l'Assemblée dite de la Saint-Fiacre ».

## SEPTEMBRE

### Le retour du 129<sup>e</sup>

Le samedi 6 septembre, « après cinq années d'absence, les troupes du 129<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie du Havre ont fait leur entrée solennelle dans la ville, avec leurs glorieux drapeaux, leur musique, clairons et tambours en tête. Les comités des quartiers avaient, à cette occasion, fort bien fait les choses en décorant pompeusement les voies et élevant de magnifiques arcs de triomphe sur le parcours des troupes... »

### L'heure des bilans

#### Ce que nous apporte la Victoire :

#### Un « effroyable » bilan humain.

« La guerre se clôt pour la France par cet effroyable bilan : 1 million 400.000 morts (y compris les disparus) et 600.000 grands blessés. Cela fait deux millions d'hommes de 20 à 45 ans qu'il faut défalquer non point des 40 millions d'habitants de tout âge que nous avions avant la guerre, mais de la dizaine de millions de Français d'âge mûr, qui formaient l'élément essentiel de notre production économique ».



Journal de Bolbec, 13 septembre 1919

En avril 1919, Le Journal de Bolbec énumérait dans son **Tableau d'honneur des Enfants de Gruchet morts pour la Patrie** et portés disparus à l'ennemi, 53 morts et 12 disparus, mais ce tableau comportait nombre d'erreurs, le nom de personnes réfugiées à Gruchet, voire des « morts qui ne sont pas morts ». Deux nombres inférieurs à la réalité, l'armée n'ayant pas enregistré les soldats décédés après avoir été rendus à la vie civile et ceux morts par la suite, des suites de leurs blessures ou de maladies contractées au front ou intoxiqués par les gaz. C'est le cas par exemple de **Gaston Guénet**, fait prisonnier le 10 novembre 1918, en Belgique, rentré en France le 20, mis en congé de l'armée le 11 février 1919 « en très mauvais état général » et décédé en un lieu et à une date non connus, ou de **Auguste Varin**, gazé, décédé à 33 ans, le 13 avril 1922 à Namur, en Belgique.

**La plaque PRO PATRIA**, « Offerte en souvenir de Lucien Revet, Adjudant au 129<sup>e</sup> de Ligne + 5 juin 1915 », apposée dans l'église St Thomas Becket comporte 58 morts et 8 disparus, soit 66 noms.



# HISTOIRE DE GRUCHET

La liste nominative que j'ai établie à partir des avis de décès reçus en mairie et inscrits par l'état-civil permet de dénombrer (que Mme F. Bréard, responsable de ce service soit ici remerciée de son accueil) : **72 noms plus Revet Lucien**, plus 4 dont les veuves sont indiquées domiciliées à Gruchet pour percevoir leurs allocations militaires, plus Varin Auguste, décédé en Belgique à Namur en 1922, soit un total de **78 victimes**, âgées de 20 ans à 45 ans (4,47% de la population communale de 1911).

Le Conseil municipal, conscient de cette réalité, dans sa séance du 11 février 1922, « *considérant que la commune de Gruchet-le-Valasse compte 72 morts ou disparus pour la France décide de réserver 72 places au cimetière communal pour les glorieux disparus* ». Treize seulement seront enterrés dans le cimetière communal : 11 dans le carré militaire, deux individuellement (Revet Lucien et Métais René).

L'«**Appel aux Morts**», fait lors de l'inauguration du Monument aux Morts de la Grande Guerre le 28 mai 1922, énumère 62 noms.

**Une perte de population.** En 1911, Gruchet-le-Valasse comptait 1765 habitants ; avec ces morts, la chute des mariages et celle de la natalité, la population gruchetaine n'en compte plus que 1 563 en 1921, une perte de 11,3%.

## Les veuves et les orphelins.

A partir des 28 bulletins conservés en mairie de Bolbec pour la confection de nouveaux certificats d'allocations militaires en 1919, on répertorie à Gruchet-le-Valasse **22 veuves et 40 orphelins**.

## Le cas difficile des soldats portés disparus.

Les mois passant, l'espoir du retour vivant des soldats portés disparus ou dont on était demeuré sans nouvelle, que l'on espérait prisonniers, blessés, voire devenus amnésiques, s'éteint. Pour les familles qui se trouvaient souvent dans une situation dramatique face aux problèmes de succession, d'héritage ou de versement de pensions, il devenait primordial d'obtenir un acte officiel de décès, ce que permit la loi, tardive, du 25 juin 1919.



Le premier Monument aux morts de Gruchet-le-Valasse

Pour saisir cet état d'incertitude permanente, j'ai comparé la liste annuelle des soldats décédés et le nombre de déclaration de décès transcrits par l'état-civil la même année : 25 avis (sur 68) l'ont été après 1918, et ce, jusqu'en 1923 !!!

## OCTOBRE

### Monument aux morts pour la Patrie. Désignation de l'emplacement.

Conformément au désir exprimé par le comité pour l'érection d'un *Monument aux Morts* pour la Patrie à la mémoire des enfants de Gruchet-le-Valasse, le Conseil municipal, réuni le 21 octobre, décide, à l'unanimité, de placer ce monument dans la partie Ouest du jardin de Mr Lenôtre instituteur et de faire à cet effet une emprise dans ce jardin d'une bande de terrain de 10 m de largeur sur une longueur allant du passage se trouvant au bout de la mairie, à la rue du Château (soit la moitié de son jardin. A sa demande il sera indemnisé pour cette « privation de jouissance » d'une somme de 50 francs par an)

### Installation de l'électricité.

Deux lampes électriques sont installées dans le logement de M. Deveau, instituteur adjoint, « où il n'y a aucun moyen d'éclairage » et de 5 lampes dans les locaux de la mairie : deux dans la salle du conseil, une dans le cabinet du maire, une dans le secrétariat et une sur le perron de la mairie.

**La guerre est officiellement terminée le 24 octobre 1919 par la publication au Journal Officiel des décrets levant l'état de siège.**

Alain Avenel, Historien



Journal de Bolbec  
2 août 1919/ 149



**Cette page est l'occasion pour les deux groupes du Conseil municipal de s'exprimer dans la limite d'un nombre de caractères donné identique à chacun. Les textes retranscrits ci-dessous sont à l'identique de ce qui nous a été transmis. Seule la responsabilité des auteurs peut donc être mise en cause.**

Liste Ensemble, construisons notre Avenir: Karine DERNONCOURT, Vanessa LEROY, Guillaume AUGER

Dans l'opposition, nous devons transmettre aux administrés notre point de vue le plus honnêtement possible avec impartialité :

Force est de constater que la majorité municipale représentée par Monsieur le Maire respecte l'opposition.

Elu et être élu dans l'opposition, c'est aussi s'informer des dossiers suite à notre demande de participation dans les commissions, acceptée par la Mairie.

Au vu des dépenses engagées par la municipalité la friche de la SLIC et les futurs investissements à venir ; Nous avons constaté que la municipalité actionne tous les leviers d'aides pour réduire le reste à charge mis à contribution des Gruchetains .

Nous resterons vigilants pour alerter les Gruchetains du taux d'endettement de la ville au moment du vote du budget annuel.

Des choix politiques assumés des impôts fonciers, en particulier celui de la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères (TEOM) pénalisent la population de l'ordre de 7 % par an ; Soit une augmentation de 100 % tous les 15 ans des impôts, c'est une honte !!

Il serait pourtant possible de mettre une proportion d'équilibre par rapport au revenu fiscal de référence de chaque foyer, ce qui n'est pas le cas !!

Les Elus demandent à la population de trier leur déchets et ceux-ci coûtent de plus en plus chers ! Ce choix est contre-productif.

Remettre de l'ordre, c'est aussi réguler les marchés de première nécessité la santé, l'énergie, l'environnement, par des services publics qui savent être compétents mais démunis face aux groupes de pression. (lobbies)

EPCI Caux Seine Agglo a certainement trouvé sa place dans la mutualisation des services, et l'aide aux municipalités.

Est-il à la hauteur des attentes des administrés ? Cette mélodie qui sert toujours un intérêt inaudible qui échappe à notre perception d'une véritable vie politique philanthropique.

Nous ne sommes pas d'accord avec la politique.

Groupe de la majorité municipale :

A Gruchet, sobriété a rimé avec actions anticipées !

La Majorité municipale de Gruchet, dès 2021, avait fait le choix de réduire son amplitude horaire d'éclairage public sur ses axes secondaires afin de préserver la biodiversité... Elle était même attaquée par l'Opposition de l'époque qui proclamait l'inconscience du Maire et son irresponsabilité.

A ce jour, rien n'indique que ces mesures aient eu des conséquences négatives sur la sécurité. Cette mesure, avec l'actualité, s'est même répandue dans un contexte d'économie lorsque Gruchet l'actait dans un contexte d'écologie... Aujourd'hui l'écologie et l'économie se rejoignent et cela prouve que nous avons raison d'agir dans ce sens.

Dès 2021 et jusqu'à l'été 2022, plusieurs mesures en faveur de la consommation énergétique et donc de l'environnement ont été prises dans les différents bâtiments municipaux : installations d'interrupteurs à détection, de robinets thermostatiques, d'huisseries à double vitrage, de stores isolants et solaires, au renouvellement et à l'extension de chaudières à basse consommation...

Ces anticipations d'économies d'énergie ont été réalisées dans l'objectif d'optimiser et maîtriser les dépenses, en tant que bon gestionnaire du budget, mais aussi dans l'intérêt général du respect de l'environnement.

La sobriété énergétique ne doit pas être qu'un prétexte économique.

Comme souvent écrit ou dit, les élus de la Majorité ne se contentent pas de paroles.

Elle est dans les actes et vous avez pu vous en assurer avec le bilan de mi-mandat financé et distribué sur les deniers personnels des colistiers de Vivre ensemble à Gruchet.

Les promesses de campagne étaient bien des engagements et elles ont été tenues.

Les valeurs des nouveaux élus de l'opposition semblent être davantage en lien avec celles de la Majorité et nous nous en réjouissons.

Parler et s'exprimer sur les réseaux sociaux c'est bien. Agir, dans l'intérêt général c'est mieux.

## NAISSANCES

12 juin GOUELLE Méelyô  
 19 juin FOSSÉ Yuliann  
 11 août DENEUVE Luna  
 29 août BAILLEUL Léna  
 3 septembre LOCHON Mélodie  
 8 septembre DRÉCOURT Victor  
 16 septembre HENRY Mahè  
 13 octobre LE MEUR Maël  
 28 octobre TOCQUEVILLE Alexio  
 29 octobre LEVASSEUR Alana  
 13 novembre TEJ Baya  
 15 novembre EMO Ethan  
 26 novembre LEROUX Lalie



## MARIAGES

02 juillet DEHEULLE Jimmy / BAZIN Sandrine  
 09 juillet FIDELIN Matthieu / MALET Charlène  
 16 juillet BESRY Thomas / TAZAOUI Nessrine  
 24 septembre MUTEL Bruno / LEROY Sophie  
 24 octobre LAINÉ Jacques / HAUGUEL Sylvie

## DÉCÈS

7 juin VIGER Stéphane  
 1<sup>er</sup> juillet PLAQUEVENT Michel  
 31 juillet LEJEUNE Daniel  
 16 août NÉEL épouse THUILLIER Odile  
 27 août BEAUFILS Jean-Claude  
 11 septembre CARGOËT veuve CLEACH Renée  
 13 septembre JOURDAIN Jean  
 15 septembre MELON Jean-Michel  
 24 septembre BLOT veuve LE BRUN Corinne  
 7 octobre LEROUX Noam  
 19 octobre LEPILLER veuve DEVIS Jeannine  
 15 novembre LECOUTRE épouse MAZARI Marianne



## NÉCROLOGIES

### L'ABBÉ JOURDAIN

L'abbé JOURDAIN nous a quittés. Il avait 90 ans.

Abbé résidant à Gruchet-le-Valasse, il officiait depuis 24 ans dans notre commune. Mais surtout, c'était un homme avec qui j'avais plaisir à échanger.

Homme érudit, j'avais fait sa connaissance jeune maire à l'occasion des repas du foyer des anciens. Systématiquement, nous étions placés l'un en face de l'autre et j'adorais à la fois son intelligence, son amour des autres et son humour.

Il laissera un grand vide à Gruchet.

Tellement heureux de vous avoir connu Jean-Pierre...



### MICHEL LECOURT

Michel LECOURT, nous a quittés. Il avait 86 ans et a été conseiller municipal de notre commune de 1965 à 2014, soit 49 ans.

Michel fut agriculteur au hameau du Montpellier toute sa vie et, à la retraite, l'âge aidant, il avait déménagé dans un appartement à Bolbec.

J'ai eu le plaisir de le côtoyer au sein du conseil municipal de 1983 à 2014. Il avait commencé sa carrière politique municipale avec M. POULINGUE, puis Claude LAPLACE et il m'avait fait l'honneur d'accepter d'être sur ma liste municipale durant deux mandats.

Michel parlait peu mais ce qu'il disait comptait, avec son bon sens de terrien. *Michel LECOURT (pull vert)*

Quand je le croisais après qu'il eut quitté le conseil, il me demandait toujours des nouvelles de la mairie.

L'ensemble du conseil municipal, et moi même, présentons à Odile et à sa famille nos plus sincères condoléances.



## JANVIER

Mardi 3 18h00 : Vœux du maire et de la municipalité à la salle Claude Laplace

Samedi 14 20h00 : Loto à la salle Claude Laplace / Comité des fêtes : 02 35 31 01 09

Samedi 21 et Dimanche 22 : Salon du mariage à la salle Claude Laplace

Vendredi 27 19h00 : Soirée carte blanche au Manoir / Maison Pour Tous : 02 35 38 19 56

Dimanche 29 14h30 : Thé dansant à la salle Claude Laplace / Comité des fêtes : 02 35 31 01 09

## FÉVRIER

Dimanche 5 : Salon retro gaming (consoles et bornes arcade) à la salle Claude Laplace / Normandiegeek

Vendredi 10 19h00 : Dîner spectacle à la salle Claude Laplace / Maison Pour Tous : 02 35 38 19 56

## MARS

Vendredi 10 au Dimanche 12 : Fête du jeu à l'Espace Mozaïk / Maison Pour Tous : 02 35 38 19 56

Vendredi 17 19h00 : Soirée carte blanche au Manoir / Maison Pour Tous : 02 35 38 19 56

Dimanche 19 : Vide-dressing et puériculture à la salle Claude Laplace / Mini-bolides : 06 86 08 24 35

Samedi 25 : Carnaval : départ vers 14h00 du Manoir pour déambulation en centre-ville jusque la salle Claude Laplace pour un bal costumé / Maison Pour Tous : 02 35 38 19 56

Samedi 25 : GTO Gruchet Trail Orientation (trail nocturne en équipe) départ en car à partir de 19h00 de la salle des fêtes de Saint-Arnoult (76490) / AGSN : agsn76@gmail.com

Vendredi 31 : Don de sang à la salle Claude Laplace / Etablissement du Sang Français : [www.dondesang.efs.sante.fr](http://www.dondesang.efs.sante.fr)

## AVRIL

Dimanche 2 14h00 : Loto à la salle Claude Laplace / APGV : 02 35 39 05 72

Samedi 8 : Kermesse de Pâques pour les enfants Gruchetains au Manoir / Maison Pour Tous : 02 35 38 19 56

Lundi 10 14h00 : Loto de Pâques à la salle Claude Laplace : FCG Football : 06 09 49 69 08

# AGENDA

## MAI

**Lundi 8** : Vide-greniers devant la salle Claude Laplace / Judo Club les Vikings : 06 61 47 90 44

**Vendredi 12 19h00** : Soirée carte blanche au Manoir / Maison Pour Tous : 02 35 38 19 56

**Dimanche 14** : Vide-greniers devant la salle Claude Laplace / Comité de jumelage Redditch : 02 35 38 90 45

**Vendredi 26** : Don de sang à la salle Claude Laplace / Etablissement du Sang Français :  
[www.dondesang.efs.sante.fr](http://www.dondesang.efs.sante.fr)

**Samedi 27 20h00** : Soirée cabaret à la salle Claude Laplace / Municipalité : 02 35 39 69 30

**Dimanche 28** : Village des enfants au Manoir / Maison Pour Tous : 02 35 38 19 56

**Lundi 29** : Vide-greniers devant la salle Claude Laplace / FCG Football : 06 09 49 69 08

## JUIN

**Vendredi 16 19h00** : Fête de la musique au Manoir / Maison Pour Tous : 02 35 38 19 56

**Dimanche 25** : Vide-greniers du centre-ville et fête foraine / Comité des fêtes : 02 35 31 01

## JUILLET

**Vendredi 21** : Don de sang à la salle Claude Laplace / Etablissement du Sang Français :  
[www.dondesang.efs.sante.fr](http://www.dondesang.efs.sante.fr)

## AOUT

**Samedi 19 20h00** : Loto à la salle Claude Laplace / Comité des fêtes : 02 35 31 01 09

**Samedi 26 19h00** : Fête de l'été ( concerts, marché semi-noturne ) au Manoir : Maison Pour Tous :  
02 35 38 19 56 et les Boutiques de Gruchet-le-Valasse : 02 35 31 04 78





Voici quelques unes de mes pensées, elles ne sont que le reflet de celles-ci,  
et le refuge de ma solitude. *Roberte DAHACHE DUBOC*

*Quand j'étais enfant, j'aimais entendre le vent hurler par les soirs d'hiver.  
Petite fille heureuse, je m'imaginai être sur un navire que rien ne pourrait faire sombrer,  
et je me laissais bercer par le vent jusqu'à m'endormir.*

# COUPON À DÉCOUPER

## INVITATION RÉSERVÉE AUX GRUCHETAINS AYANT 65 ANS OU PLUS

Comme chaque fin d'année, la Municipalité et le CCAS invitent les Gruchetains de 65 ans et plus (nés en 1958 ou avant) au

### GOUTER DE PRINTEMPS VENDREDI 14 AVRIL 2023 À 14H30 SALLE CLAUDE LAPLACE

Merci de remettre le coupon ci-dessous en mairie **AVANT LE 31 MARS 2023.**

✂-----

### COUPON À RETOURNER EN MAIRIE

#### MADAME :

NOM & Prénom : -----

Date de naissance : -----

N° de téléphone ( IMPÉRATIF ) : -----

Adresse : -----

Je serai présente au Goûter de Printemps du vendredi 14 avril 2023

#### MONSIEUR :

NOM & Prénom : -----

Date de naissance : -----

N° de téléphone ( IMPÉRATIF ) : -----

Adresse : -----

Je serai présent au Goûter de Printemps du vendredi 14 avril 2023

**MERCI DE DÉCOUPER CE COUPON ET LE REMETTRE À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE  
IMPÉRATIVEMENT AVANT LE VENDREDI 31 MARS 2023  
PASSÉE CETTE DATE, AUCUN COUPON NE SERA PRIS EN COMPTE.**

**LEBLOND COUVERTURE SARL**

Entreprise de couverture



**ENTREPRISE DE COUVERTURE**

**02 35 38 09 88**

**06 14 97 07 95**

**06 13 98 12 87**

1, rue Général Bridoux  
76210 Gruchet-le-Valasse  
leblondsarl@gmail.com



**ETS B. COUSTHAM**

**FOURNITURES -  
RÉPARATIONS  
AUTOMOBILES VÉHICULES  
LÉGERS ET POIDS LOURDS**

Electricité - Diesel - Climatisation - GPL  
Freinage - Rectification - Hydraulique -  
Chronotachygraphe - Outillage ...

**83 avenue Foch  
76210**

**GRUCHET-LE-VALASSE**

**02.35.31.01.66**



64 rue Charles de Gaulle 76210 GRUCHET-le-VALASSE

**02 35 31 05 24**

Fermé le lundi

Mardi - Mercredi - Jeudi : 8h30 - 12h30 et  
15h00 - 19h00

Vendredi : 8h30 - 19h00

Samedi : 8h30 - 18h00

Dimanche : 9h00 - 12h30



**Mme PARIS Sophie &  
M. PLESSIET Laurent**  
Docteurs en pharmacie  
Diplômés en orthopédie  
352, rue de l'Abbaye  
76210 Gruchet-le Valasse

☎ 02 35 31 01 63

📠 02 35 31 44 19

pharmacieduvalasse@orange.fr

**HORAIRES D'OUVERTURE**

**Du lundi au vendredi de 9h00 à 19h30**

**Le samedi de 9h00 à 19h00**

Matériel médical en vente ou location :

Lits médicaux, fauteuils roulants, déambulateurs, chaises garde-robe, soulève-malades, cannes, appareils pour aérosol, tire-laits, pèse-bébés, articles pour incontinence, bas de contention, ceintures lombaires, orthèses sur mesure... **Livraison à domicile.**